

L'EDITO

N°61

JANVIER 2016

DÉCRÈTONS L'ÉTAT D'URGENCE SOCIALE !

En Europe, aux USA, les étrangers sont de plus en plus stigmatisés. Israël se fascise à la vitesse « grand V ». Les Sub-Sahariens s'étripent entre eux. Quant aux barbares du soi-disant Etat islamique (Daech), ils se sentent investis d'une mission divine. Cela s'est traduit en France par l'assassinat des journalistes de « Charlie Hebdo » et les massacres de janvier et de novembre à Paris. L'Arabie Saoudite assassine ses ressortissants et son armée, bombarde le Yémen sans que les grandes nations si « démocratiques » s'en émeuvent : elles laissent ainsi s'accroître dangereusement les tensions avec l'Iran. A nos frontières, le gouvernement turc a déclaré la guerre aux Kurdes et aux militants de gauche. Tous les jours, partout, des attentats sont perpétrés, principalement au nom d'un islam dévoyé, causant la mort de milliers d'innocentes victimes.

Pendant ce temps, le principal débat en France est de savoir s'il faut déchoir de la nationalité française les binationaux qui auraient commis des actes terroristes sur notre sol. Ce débat « existentiel », qui touchera au grand maximum une dizaine de personnes, ne résoudra en rien le problème du terrorisme, mais il permet d'occulter la question de l'inscription de l'état d'urgence dans la Constitution, dont on sait comment certains pourraient s'en servir....

D'autres sujets, qui sont au centre des préoccupations de millions de Français mériteraient, eux, un vrai débat.

En premier lieu le chômage, qui touche plus de cinq millions de nos concitoyens, la misère qui s'accroît, notamment parmi les retraités, l'accès aux soins qui devient de plus en plus

problématique, la sécurité qui se dégrade, etc. Ces sujets, ne devraient-ils pas être traités en priorité par ceux qui sont censés nous représenter et nous défendre ? Mais non, l'état d'urgence au contraire permet de remettre en cause nos libertés fondamentales, dont le droit à manifester pour nous écarter de l'action politique, de plus en plus exercée par des professionnels pour qui, trop souvent, les seuls intérêts sont les avantages qu'ils peuvent en retirer.

Alors, camarades, si nous voulons que l'année 2016 ne ressemble en rien à 2015, il est grand temps de le faire savoir avec force à l'ensemble du gouvernement, à nos dirigeants politiques. **A notre tour de décréter l'état d'urgence pour l'avenir des retraités, des actifs, des privés d'emploi et de toutes les forces vives de la nation !**

Rappelons-nous l'article 35 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ».

LA CGT DOIT ÊTRE UN MOTEUR EN

APPELANT À DES MOUVEMENTS D'ENVERGURE
SANS SE SOUCIER DE L'UNITÉ D'ACTION AVEC
LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES, QUI
NE SONT, EN FAIT, QU'UN FREIN À METTRE EN
AVANT NOS ESSENTIELLES REVENDICATIONS.

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Lionel KRAWCZYK
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

LE 10 MARS, LES RETRAITÉS SONT APPELÉS À L'ACTION, SUR LES THÈMES DU POUVOIR D'ACHAT ET DE LA FISCALITÉ.

Les modalités et l'organisation ne sont pas encore connues, nous vous tiendrons bien sûr informés. Un tract est disponible dans les UD. Un entretien sera demandé à E. Macron sur la demi-part fiscale.

Pour l'UFR FNIC, il est important que les revendications CGT ne soient pas noyées dans un consensus mou pour obtenir une soi-disant intersyndicale, qui comprend des organisations ayant signé des accords très nocifs pour les retraités, et qui, en outre, ne participent pas aux mobilisations !

ET DURANT LA 1ÈRE QUINZAINE DE MARS, C'EST TOUTE LA CGT QUI VA APPELER A LA MOBILISATION DE TOUS LES SALAIRES AFIN D'ENGAGER UN MOUVEMENT QUI DOIT CONTRAINDRE LE GOUVERNEMENT A CHANGER DE POLITIQUE !

EXXONMOBIL : ACCIDENT GRAVE SUR LE SITE DE LA RAFFINERIE DE NOTRE DAME DE GRAVENCHON

C'est le 10 décembre qu'un nuage de gaz s'est enflammé aux abords d'une opération de soudure, provoquant de graves brûlures à un salarié présent dans la zone. D'autres salariés ont subi des blessures plus légères, mais surtout un traumatisme psychologique important.

Pour la CGT, cet accident n'est pas un hasard : à maintes reprises elle a alerté les instances représentatives du personnel et notamment le

CHSCT quant à la dégradation des conditions de travail et la réduction des effectifs. La suppression de personnel (50 personnes par an) continue, avec la mise en danger des salariés... mais des profits records pour l'entreprise !

LA CGT DÉNONCE LE RECOURS MASSIF À LA SOUS-TRAITANCE ET REVENDIQUE L'INTERDICTION DE LA SOUS-TRAITANCE DANS LES ENTREPRISES classées SEVESO.

APRÈS LES MILITANTS D'AIR FRANCE, 8 MILITANTS CGT DE GOODYEAR RISQUENT LA PRISON FERME !

Ces camarades ont lutté, durant 7 ans, pour s'opposer à la fermeture du site de production. L'employeur a utilisé tous les moyens de pression possibles – intimidations, menaces, plaintes avec mises en garde à vue.... Aujourd'hui, c'est le parquet qui a demandé et obtenu des peines de prison ferme contre ces syndicalistes. **SOYONS NOMBREUX, LE 4 FÉVRIER, À NOUS MOBILISER EN SOUTIEN À CES CAMARADES : LAISSER CONDAMNER LES 8 DE GOODYEAR REVIENDRAIT À LAISSER CONDAMNER TOUTE POSSIBILITÉ D'AGIR COLLECTIVEMENT EN FRANCE.**

TRANSITION ENERGETIQUE OU **TRANSACTION ECONOMIQUE ?**

Le gouvernement a adopté définitivement la loi de Transition Energétique à développement Ecologique. Mais tout n'est pas forcément aussi « vert » que l'on pense.

Le nucléaire fait peur mais, et quoi que l'on dise, aujourd'hui il est aussi impensable de s'en passer que de se passer de raffiner du pétrole en France et non dans des pays ne respectant aucune norme sociale ni environnementale

Ce que nous retenons en premier se sont les accidents. D'abord TCHERNOBYL, puis FUKUSHIMA. Dans les 2 cas, on peut incriminer les dirigeants et les gouvernements pour ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour éviter ces accidents. La sécurité n'a pas été ce qu'elle aurait dû être (pourrait-on parler d'une histoire de gros sous ?).

En France, une de nos centrales a eu de gros problèmes, mais il n'y a pas eu de conséquences pour l'environnement, ce qui prouve que nos sites bénéficient d'une sécurité importante et efficace : son amélioration est toujours remise en cause par l'organisme de contrôle.

Les écologistes se targuent de faire arrêter les centrales nucléaires, mais pour les remplacer par quoi ? Les éoliennes, le charbon, les panneaux photovoltaïques ?

Les Espagnols et les Anglais arrêtent de subventionner les éoliennes parce que c'est un gouffre financier pour un rapport modique.

Aux USA, environ 14 000 éoliennes ont été abandonnées et pourrissent car pas assez rentables.

L'Allemagne vient de stopper son soutien financier aux éoliennes, là aussi trop chères et pas assez rentables. Le charbon que ce pays brûle massivement pour remplacer le nucléaire fait qu'un Allemand rejette 3 fois plus de CO2 qu'un Français, tout en payant son électricité 2 fois plus cher (ça, on ne nous le dit pas) !

Les panneaux photovoltaïques coûtent aussi très cher à installer, à entretenir et ne donnent pas le résultat escompté, de plus ils contiennent des métaux très toxiques, qu'aujourd'hui on ne sait pas recycler...

Aujourd'hui le gros problème du nucléaire reste le recyclage des déchets « longue durée (Actinides : métaux lourds, radioactifs) dont on ne sait toujours pas comment se débarrasser. Développons la recherche fondamentale, donnons-lui les moyens pour trouver la solution.

MÊME SI LE NUCLÉAIRE PEUT NOUS FAIRE PEUR, DANS LES CONDITIONS OPTIMUM D'EXPLOITATION, IL RESTE, AVEC L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE, LE MOYEN DE PRODUCTION DÉGAGEANT LE MOINS DE CO2.

Les boues rouges que l'usine d'Alteo rejetait en méditerranée ont fait parler d'elles du fait de la position différente de la Ministre de l'Ecologie et du Préfet des Bouches-du-Rhône. Précisons que ces boues rouges sont un produit inerte, qui ne pollue en rien l'écosystème du golfe de Cassis. Si elles étaient bleues, personnes ne s'en soucierait !

Depuis le 1er janvier, ALTEO ne rejette plus de boues rouges grâce aux investissements réclamés par la CGT, pour traiter les effluents. ALTEO Gardanne peut ainsi continuer de produire de l'alumine, indispensable à nos industries, pour répondre à nos besoins.

L'Agenda

26 JANVIER, AG retraités Total Boréal (à l'UL Grand Quevilly) et Arkéma Pierre-Bénite

4 FÉVRIER, réunion du Conseil national de l'UFR

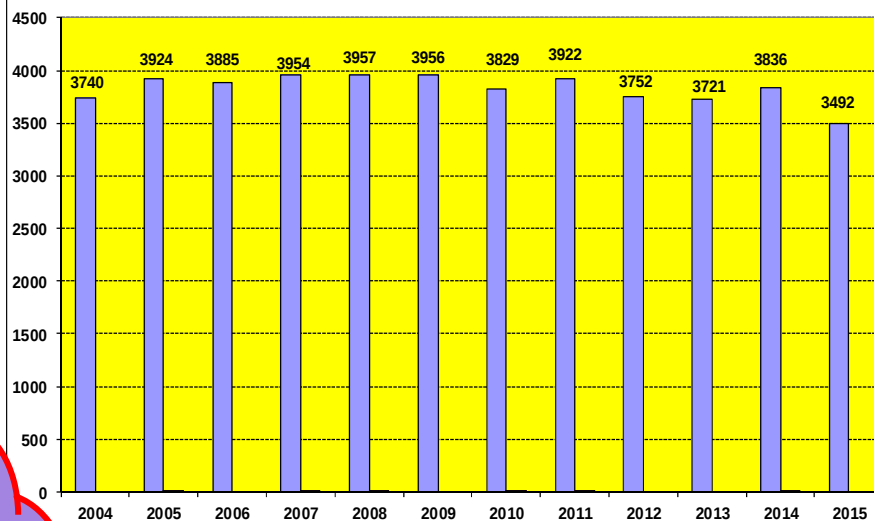
11 FÉVRIER, AG retraités Michelin Clermont-Ferrand

7 MARS AG ULSR Romans

DU 18 AU 22 AVRIL, congrès confédéral à Marseille

l'Orga - le point

FNI payés au 10 janvier 2016



1 ET 2 JUIN, CONFÉRENCE UFR À BALLARUC

ORGANISONS ENSEMBLE LES
LUTTES NÉCESSAIRES À LA
DÉFENSE DES RETRAITÉS !

Nous terminons l'année avec un retard d'environ 300 FNI par rapport à 2014, elle-même la meilleure année que nous ayons connue depuis 2011. Certaines sections, dont quelques unes avec un nombre important d'adhérents, n'ont pas encore réglé leurs FNI : une mauvaise habitude s'est installée dans les syndicats, celle de ne régler ses timbres qu'en fin d'année, mettant ainsi en difficulté les structures. En effet, l'activité des UD, UL et fédérations est bien sûr liée aux moyens financiers dont elles disposent, et ce tout au long de l'année. Sans argent, pas d'affiches, pas de courriers, pas de publications ! Chaque travailleur, qu'il soit actif ou retraité, est rémunéré chaque mois : imaginons comment nous devrions nous débrouiller si nous ne percevions nos 12 mois de pension ou de salaire qu'en décembre !

UNE BONNE RÉOLUTION POUR CE DÉBUT D'ANNÉE :

RÉGLER CHAQUE TRIMESTRE FNI ET TIMBRES !

La vie des sections

Protection sociale universelle :

MISE EN DANGER DE NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE !

La section retraités du syndicat de Total plateforme Normandie nous fait part de son analyse de ce qui est officiellement présenté comme une avancée sociale.

En fait, c'est un bouleversement des fondements de notre Sécurité sociale !

Le président Hollande a déclaré « il s'agit d'adapter le modèle social français à notre époque, qui n'a plus rien à voir avec celle de la Libération ». En ce sens, il rejoint Denis Kessler, représentant patronal des assurances privées, qui souhaitait en finir avec le Conseil National de la Résistance.

Ce n'est donc plus le travail qui doit financer la Sécurité

sociale ! C'est exactement ce que le Medef (après le CNPF) exige depuis la création de la Sécurité sociale. Il s'agit de la privatisation de notre système d'Assurance maladie, qui ouvre la voie au grand capital par le biais des assurances privées (voire des complémentaires santé) : c'est la fin programmée du salaire socialisé.

Notre Sécurité sociale, telle qu'elle a été créée à la Libération, est encore et toujours le meilleur système de prise en charge, car plus égalitaire face à la maladie.

NOUS RÉAFFIRMONS QUE CE QUI EST NÉCESSAIRE, C'EST DE DONNER LES MOYENS À LA SÉCURITÉ SOCIALE DE FONCTIONNER, ET NON DE DÉTRUIRE SES FONDAMENTAUX.